



NCA-ROUIBA
SOCIETE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 2.764.067.800 DINARS ALGERIENS
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N°05 ZONE INDUSTRIELLE DE ROUIBA, WILAYA
D'ALGER
RC : 99 B 0008627

CONVOICATIONS A UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET A UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ NCA-ROUIBA

Les Actionnaires de la Société NCA-ROUIBA (la « **Société** ») sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire et à une Assemblée Générale Extraordinaire qui auront lieu le **lundi 18 janvier 2021 au siège social de la Société.**

A 14H00 - Assemblée Générale Ordinaire sur l'ordre du jour suivant :

1. Confirmation de la désignation de Monsieur Gilles Martignac en qualité d'administrateur ;
2. Confirmation de la désignation de Monsieur Jean-Claude Palu en qualité d'administrateur ;
3. Ratification de la cooptation de Monsieur Michel Palu en qualité d'administrateur ;
4. Ratification de la cooptation de la société BIH Algérie en qualité d'administrateur ;
5. Constatation de la composition du Conseil d'Administration ;
6. Jetons de présence des administrateurs ; et
7. Pouvoirs en vue des formalités de dépôt et de publicité.

A 15H00 - Assemblée Générale Extraordinaire sur l'ordre du jour suivant :

1. Réduction du capital social de la Société par annulation des actions auto-détenues par la Société ;
2. Insertion d'une clause d'agrément dans les statuts de la Société ;
3. Refonte des statuts de la Société ; et
4. Pouvoirs en vue des formalités de dépôt et de publicité.

Nous vous rappelons que, conformément aux statuts de la Société, seuls les membres présents le jour de la réunion peuvent voter. En cas d'empêchement, vous pouvez retourner au siège social de la Société, avant la tenue de l'assemblée générale, une formule de procuration signée par vous-même et votre mandataire (à télécharger sur le site internet de la Société) avec une copie de votre pièce d'identité.

Le cas échéant, il conviendra de retourner une procuration pour l'Assemblée Générale Ordinaire et une autre procuration pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Tous les documents afférents à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire susvisées seront mis à la disposition des Actionnaires au siège social et sur le site web www.rouiba.com.dz, à compter du 17 décembre 2020.

Pour toutes informations :

Adresse email : contact.actionnaires@rouiba.com.dz

Pour le Conseil d'administration

Le Président du Conseil d'Administration

M. Slim Othmani

En date du 10 décembre 2020